

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 23 janvier 2015
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

EXCUSEE :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - SAS Destination - Aide à l'investissement matériel et immobilier -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de la société :

La SAS Destination a été créée en novembre 1999 sous la dénomination « centre de caféologie » et ses locaux sont situés sur la zone industrielle de Bordeaux Nord, rue Yves Glotin.

Cette entreprise est spécialisée dans la transformation, la torréfaction, le conditionnement et la distribution de produits biologiques et commerce équitable. Elle est leader dans le marché bio du thé et du café.

En effet, la société commercialise plus de 89% des produits sous agriculture biologique.

L'activité de la société Destination s'articule autour de 3 axes :

- Importation, torréfaction et assemblage de café bio et conventionnel
- Importation, création, assemblage et aromatisation de thés, plantes fleurs, arômes, épices bio, sucre, cacao et poudres chocolatées
- Conditionnement et commercialisation de tous ces produits sous différentes marques.

Ces produits sont commercialisés à 70 % dans des magasins bio spécialisés et à 25% dans les grandes et moyennes surfaces.

Elle emploie 48 salariés répartis entre les différents services (commercial, approvisionnement, logistique, production, administratif). Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 M€, la société est devenue une petite et moyenne entreprise (PME) de référence en Aquitaine dans le secteur agro alimentaire.

Projet d'investissement :

Il repose sur l'acquisition d'un nouveau torréfacteur plus performant et sur la création d'une ligne de conditionnement complémentaire ainsi que sur le déploiement d'un logiciel de

gestion de la production de type planification des ressources de l'entreprise (ERP). Cela va permettre d'augmenter le volume de production avec une stratégie de développement, notamment à l'exportation. Actuellement l'entreprise travaille à flux tendu. Le projet est estimé à 2,591 M€ H.T. avec une assiette subventionnable de 2,436 M€ H.T.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide par référence à la mesure 123-a du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (limite maximum : 40%). Il a fait l'objet d'une délibération du Conseil Régional le 24 novembre 2014 pour une aide de 180 K€.

L'aide communautaire a un effet levier en ce qu'elle permet, cumulée à l'intervention de la Région, de déclencher une aide du Feader plus importante (+112 765,96 €) avec un total des interventions publiques de 24,45 % de l'assiette éligible.

Les atouts du projet :

Ce projet est porté par une entreprise dynamique en forte croissance, qui a maintenant un projet de développement à l'export avec pour objectif de multiplier par 5 le chiffre d'affaires correspondant d'ici 2017, avec un programme d'actions en cours d'élaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie International.

Il s'agit d'une entreprise leader dans son domaine d'activité dont le projet présente par ailleurs les atouts suivants :

- Il concerne une filière de qualité,
- Il va permettre une amélioration des conditions de travail (actuellement travail en 3x8) et permettra d'éviter les opérations manuelles de chargement,
- Il répond aux normes environnementales et aux enjeux de développement durable (récupération de la chaleur produite),
- Et surtout il permettra de créer, par paliers, **10 emplois d'ici 2017.**

Plan de financement prévisionnel :

Il est proposé d'attribuer une aide à l'investissement de 100 000 € dans le cadre du plan de financement suivant :

Dépenses subventionnables	Montant HT €	Recettes	Montant €
Bâtiments et aménagements intérieurs	194 476,14	Conseil régional	180 000,00
Equipements	311 121,86	Europe (Feader)	315 744,67
Matériels	1 924 216,08	Bordeaux Métropole	100 000,00
Immatériels	7 123,18	Autofinancement	1 841 192,59
TOTAL	2 436 937,26	TOTAL	2 436 937,26

Le taux de subvention publique envisagé est de 24,45% (dont 4,10 % pour Bordeaux Métropole) avec un autofinancement de 75,55%.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5217-2 et L1511-1 et suivants,

VU la mesure 4.2 B du Feader, concernant les investissements dans les industries agro-alimentaires,

VU le schéma métropolitain de développement économique, approuvé par délibération du Conseil de communauté n°2011/0156 du 25 mars 2011,

VU la délibération du Conseil Régional du 24 novembre 2014,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de favoriser sur le territoire métropolitain, le développement de l'emploi et des entreprises, le projet d'investissement de la société Destination permettant à cette entreprise de créer 10 emplois et de poursuivre son développement

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'entreprise Destination, une subvention de 100 000 € pour la réalisation de son projet d'investissement matériel et immobilier

Article 2 : d'autoriser M. le Président à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à la société Destination, ainsi que la convention à intervenir avec la Région Aquitaine autorisant Bordeaux Métropole à accorder cette aide financière.

Article 3 : la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 900, opération 05P098O001 CDR BD00, du budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
19 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2015

M. MAX COLES